Université de Msila Faculté des lettres et des langues Département de lettres et langue française

Module: Sociolinguistique Niveau: 3^{ème} A. LMD.

Enseignant: M. HAMOUMA Lamri+M. Boussaadia Zohir

Chapitre II

La « communauté linguistique » :

Usages et représentation de la langue danse sa diversité.

.- La « variation » comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue :

- a) l'origine géographique,
- b) l'origine sociale: l'appartenance à un milieu socioculturel,
- c) l'âge,
- d) les circonstances de l'acte de communication,
- e) le sexe.

La notion de « communauté linguistique » a été proposée au départ par W. Labov pour désigner l'ensemble des locuteurs d'une langue partageant des évaluations (plus ou moins implicites) quant aux usages de cette langue pour lui, « // serait faux de concevoir la communauté linguistique comme un ensemble de locuteurs employant les mêmes normes quant à la langue » (Labov, 1976 - p : 228).

En fait, et il s'agit là d'un 'principe fondamental*. » Les attitudes sociales envers la langue sont d'une extrême uniformité au sein d'une communauté linguistique » \ Ibid. p : 338).

Cette position rejoint celle de P. Bourdieu qui parle, lui, de marché(s) linguistique(s) (au sein d'une société donnée), comme un espace de pratiques linguistiques soumises à des évaluations en même temps qu'un espace de rapports de forces symboliques, précisément liés à la possession ou à la carence, chez tel ou tel groupe de locuteurs, de la maîtrise des normes d'usages, légitimées par ceux qui, de par leur origine et /ou leur position sociale, imposent une domination sur le marché en question et en tirent profit (dont le profit principal peut être considéré comme le maintien et si possible l'amélioration d'une position sociale et du pouvoir qui lui est attaché).

Dans les deux approches, parfaitement complémentaires, il s'agit bien, sur la base d'une constat de variation de diversification des pratiques et des formes linguistiques, de mesurer toute l'importance des attitudes, valeurs, des images qui sont affectées (implicitement ou explicitement) à ces pratiques et à ces formes, d'en décrire les fonctionnements et de mesurer leur impact pour la dynamique des situations linguistiques.

1. La «variation » comme fondement de l'exercice communautaire d'une langue :

La variation semble bien être le trait constitutif majeur des langues historiques :1a diversité est en effet inscrite dans leur usage social.

D'une manière générale, on s'accorde à repérer cinq types de variations linguistiques a sein d'une même communauté.

a) <u>l'origine géographique.</u>

L'origine géographique (le plus souvent en relation avec l'appartenance soit au <u>milieu</u> <u>urbain</u> soit au milieu <u>rural</u>) est un élément de différenciation sociolinguistique importante et sûrement parmi les mieux repérés .souvent <u>matière à cliché</u>.

Ainsi, pour ce qui concerne l'aire francophone française, certains mots, certaines • prononciations, certaines expressions...permettent d'associer tel locuteur à telle ou telle zone géographique.

- Variation lexicale.

Dans la France dite « méridionale » le matin on prend son « déjeuner » à midi on « dîne » et le soir on «soupe», alors « qu'au nord de la Loire», selon l'expression consacrée, les mêmes séquences alimentaires sont désignées par « petit-déjeuner », «déjeuner », «dîner».

Au sein même du français hexagonal, la diversification lexicale est la règle, beaucoup plus sensible évidemment à l'oral qu'à l'écrit, à la compagne qu'à la ville : bon nombre des particularismes lexicaux répertoriés appartiennent à la langue parlée.

- Variation phonologique/phonétique.

La phonologie cl la phonétique de la langue sont également soumises à la variation Selon le lieu, c'est souvent la variation qui permet de - localiser - un interlocuteur. Nous citerons l'exemple de l'opposition traditionnelle en France, concernant la prononciation, entre ceux qui *parlent pointu* et ceux qui ont *-l'accent du midi*.

Un autre exemple intéressant de variation phonétique concerne les deux réalisation du phonème [r] en français : fR] articulation standard et [r] (« roulé »), articulation considérée comme liée a une appartenance au milieu rural (ou / et une origine rurale). On peut parler ainsi de variation dialectale à propos de la diversité géographique des usages d'une langue...

b) <u>l'origine sociale</u>, <u>l'appartenance à un milieu socioculturel</u>.

Si l'on parle de variation dialectale, on peut parler également de variation *sociolectale* (et donc de *sociolecte*) lorsque c'est l'origine sociale, l'appartenance et le milieu, socioculturel qui est en cause.

La désignation « français populaire » est bien la connaissance d'un usage particulier de la langue, de formes spécifiques non-conformes au « bien parler »

Exemple : « Voilà la personne dont je t'ai parlé ». A cette construction, le français populaire (taxé pour cela de fautif) préfère une construction à deux éléments correspondant

aux deux fonctionnements grammaticaux distincts : « C'est <u>la personne</u> <u>que</u> je t'ai parlé d'elle ».

On aura encore : « C'est une ville où il fait bon vivre » deviendra : «C'est une ville qu'il fait bon \underline{y} vivre ».

c) L'âge.

L'âge, c'est- à- dire l'appartenance à une certaine génération d'usagers de la langue, est également un facteur de diversification. En fait, on pourrait dire qu'au sein d'une communauté linguistique, à un moment donné de son histoire, coexistent plusieurs synchronies, dont les diverses générations sont porteuses.

C'est pourquoi si l'opposition *synchronie/diachronie* est recevable d'un point de vue de la méthodologie de l'analyse linguistique, elle n'est qu'une vue de l'esprit dans la réalité du fonctionnement de la langue.

Actuellement, ce qu'on appelle « français des jeunes » ou encore « parler jeune » el de plus en plus dit « français des cités » (appellation par laquelle on veut désigner pour les locuteurs, une version plus marquée socialement de la langue suivant les générations). C'est un bon exemple de variation, génératif, à la pointe du français « avancé » cette variation a suscite beaucoup d'intérêt et même une sorte de fascination durant les dernières années comme en témoignent les ouvrages, articles et dossiers qui lui ont été consacrés, en particulier par les médias.

- L'exemple du « français des jeunes ».

Le français des jeunes utilise de nombreuses <u>apocopes</u> («dég » pour « dégueulasse »), il affectionne tout particulièrement <u>l'aphérèse</u>, moins répandue dans le français courante (« <u>leur</u> » pour « <u>contrôleur</u> », « <u>zic</u> » pour « <u>musique</u> ».

Il en va de môme pour les procèdes d'origine argotique comme la vernalisation (parler verlan : parler à l'envers) devenue la pratique néologique la plus visible (et la plus emblématique) de la variété en question, dont nombre de formes sont du reste entrées dans la plus langue usuelle : « meuf » pour « femme », « keum » pour « mec »), « reum » (pour « mère »), etc. Ce langage : conserve néanmoins un fonctionnement codé, connu des seuls affranchis.

d) Les circonstances de l'acte de communication:

Un autre facteur, tout aussi important que les *précédents*, *i* prendre en compte dans l'analyse de la diversité des usages au sein d'une communauté linguistique, est la <u>situation</u> <u>de parole</u> I <u>d'écriture</u>. les circonstances de l'acte de communication (écrite/orale) : lieu, moment, objectifs communicatifs, statuts / positions des interlocuteurs......

Les échanges au sein de la communauté, plus ou moins fortement ritualisés, présentent des variétés d'usages linguistique que le français usuel appelle : « registres ».

Ainsi, il est d'usage de dire : « mort » et « décédé » ou « habiter » et « être domicilié» relèvent, les uns d'un «langage usuel », les autres d'un « langage administratif ».

De même, si « conjoint (e) » relève d'une pratique administrative de la langue (de type formulaire), «femme» relève d'une langue usuelle et si « spleen » appartient plutôt à un langage poétique.

II n'est pas douteux que selon qu'on inscrive propose dans le domaine du Scriptural ou qu'on l'inscrive dans le domaine de l'oral, on n'aura pas recours exactement aux mêmes formes linguistiques. L'écrit, en effet, relève d'une manière générale du « style surveillé » (Labov-1976) : en sont exclues certaines façons de parler, qui ne sont recevables précisément que dans la langue parlée.

Le lexique n'est cependant le seul secteur de la langue concerné par ce type de variation Prenons l'exemple de la négation simple en français contemporain. On sait que deux variantes sont en concurrence : la structure : ne.....pas (exemple : «je ne sais pas ») et la structure $\emptyset...$ pas (exemple: «je ne sais pas »).

e) <u>le sexe.</u>

Enfin, au sein de la communauté, le sexe est une variable qui a focalisé l'attention d'un certain nombre de sociolinguistes, à commencer par W.Labov lui- même.

- les positions de Labov

Lors de sa célèbre enquête à New York, Labov a observé que les femmes, « plus sensible (que les hommes) aux modèles de prestiges », « utilisent moins de formes linguistique stigmatisées considérées comme fautives) en discours surveillé ».

Et pourtant, les femmes sont parfois en avance d'une génération quant au <u>changement</u> <u>linguistique</u> Ainsi, citant un certain nombre d'enquêtes, Labov (1992) énumère des changements linguistiques en cours dont l'initiative reviendrait aux <u>femmes</u>.

En fait, Labov constate une sorte de paradoxe quant au comportement linguistique des femmes qui « emploient les formes les plus neuves dans leur discours familier, mais se corrigent pour passer A l'autre extrême dès qu'elles passent au discours surveillé » (Labov-1976- p : 403).

Et compte tenu du rôle des femmes auprès des enfants, il n'est pas étonnant qu'elles exercent une domination sur les changements linguistiques; phonétiques en particulier.

« Sans exception autant que je sache, les femmes constituent la première source d'acquisition du langage au cours des deux premières années d'un enfant, partout dans le monde. Les cas exceptionnels où les hommes assument ce rôle ne sont jusqu'à présent dominants dans aucune société.

«Il est (....) possible d'interpréter le conformisme linguistique des femmes comme étant le reflet de leur plus grande responsabilité dans l'ascension sociale de leurs enfants - ou du moins dans la préparation des ressources symboliques nécessaires à cette ascension ». Labov, 1998—p.32.

Des travaux réalisés par des linguistes anglo-saxons, questionnent l'analyse labovienne et avancent d'autres hypothèses concernant l'asymétrie* - homme / femme face i la langue.

Pour R. Lakoff, par exemple, une « socialisation des rôles sexuels orientée, dès la prime enfance, de sorte à placer les femmes en situation de subordination »! : expliquerait une « insécurité psychologique » à la base d'un particularisme prosodique (des femmes aux Etats-Unis) le recours à une intonation ascendante pour une réponse affirmative (R. Lakoff, language and Woman's place, New York, Harperand Row, 1975, cité par Singy, 1998 — p : 14) Le débat concernant le sexe comme élément à prendre en compte dans la variation sociolinguistique (et dans le traitement de / 'Insécurité linguistique) est loin d'être clos.